



Les organisations syndicales landaises SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNUDI-FO, CGT-Educ'action font le constat du maintien d'une réforme du collège contestée par la majorité des enseignants et rejetée au CSE par des organisations syndicales représentant plus de 80 % des enseignants du second degré.

Elles continuent à demander le retrait de cette réforme fondée sur l'autonomie des établissements et la multiplication des hiérarchies intermédiaires sous l'autorité du chef d'établissement et la reprise de discussions sur de nouvelles bases pour la réussite de tous les élèves. Sans répondre aux véritables besoins du collège, cette réforme ne ferait en outre, si elle était mise en œuvre en 2016, qu'engendrer davantage d'inégalités entre les élèves, aggraver les conditions de travail des personnels, mettre en concurrence personnels, disciplines et établissements.

Dans un contexte déjà largement dégradé pour tous les personnels, elles appellent à poursuivre les mobilisations en cours, débattre en AG des conditions de l'amélioration du collège, multiplier les formes d'action **et se mettre massivement en grève le mardi 19 mai** dans le secondaire.

Pour le 1er degré : elles appellent également à la grève les professeurs des écoles exerçant dans le second degré (SEGPA/EREA...) et les PEGC.

De plus, elles proposent aux enseignants des écoles d'apporter leur soutien à leurs collègues du collège de secteur sous la forme qu'ils décideront. (Motion, présence au rassemblement devant le collège du secteur, le matin, à l'heure d'ouverture...)

Nous appelons d'ici là les personnels à se réunir en assemblées générales ou en heure d'information syndicale pour organiser la mobilisation dans les établissements et à faire remonter aux organisations syndicales les prises de position sur ces revendications qui émanent de ces réunions.

Nous demandons à être reçus le jour-même par le DASEN, représentant de la Ministre : il est donc important que nous puissions nous appuyer sur des prises de position d'établissement lors de cette audience.

*«Madame la Ministre, nous ne voulons pas de votre projet de réforme du collège : retirez-le.*

*Nous voulons la satisfaction de nos revendications : allègement des effectifs dans les classes, dédoublements dans les grilles horaires, augmentation de nos salaires.*

*Maintien des classes bilingues, maintien des SEGPA sur les quatre niveaux.*

*Les programmes doivent être nationaux, disciplinaires et annuels. Les horaires et les diplômes doivent être nationaux. De même, dans le premier degré, les décrets sur les rythmes scolaires remettent en cause le caractère national de l'enseignement.*

*Ni réunionite encore aggravée, ni remise en cause de notre liberté pédagogique, ni hiérarchie intermédiaire : abrogation du décret Hamon sur les missions et obligations de service et du décret sur les IMP.*

*Nous demandons le respect d'un service d'Éducation Nationale. **Nous serons en grève le mardi 19 mai** ».*

**Pour le retrait de la réforme du collège et le maintien des horaires et programmes disciplinaires nationaux :**

**Mardi 19 mai, tous en grève**

**et**

**RASSEMBLEMENT DEVANT VOTRE COLLEGE DE SECTEUR**

**Le matin, dès l'ouverture des grilles**

**RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL  
à MONT DE MARSAN**

**14H00, devant la DSDEN des Landes**